

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2013
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Baccalauréat ès arts (majeure en information-communication)

1.2 Unité responsable

Faculté des arts et des sciences sociales

1.3 Diplôme accordé

B.A. (majeure en information-communication)

1.4 Durée du programme

4 ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton	4 ans
Edmundston	première année*
Shippagan	première année*

*Les années subséquentes se font à Moncton

1.6 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2013

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme de majeure en information-communication vise la formation de communicateurs et communicatrices capables de travailler dans les domaines du journalisme ou des relations publiques ou les deux. Il mène directement au marché du travail tout en préparant à la poursuite d'études supérieures. Cette formation générale et professionnelle repose sur un juste équilibre entre les cours théoriques, offrant les fondements de la discipline, et les cours pratiques, permettant la maîtrise des techniques de communication.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation offerte dans le cadre du programme de majeure en information-communication repose sur diverses stratégies pédagogiques : enseignements magistraux pour l'acquisition des connaissances fondamentales ; enseignements pratiques pour acquérir et appliquer les méthodes et techniques de communication, tant en journalisme qu'en relations publiques, et ce en bénéficiant des outils disponibles en laboratoire, dans les médias étudiants et dans des services universitaires ; stage en milieu professionnel et sous

supervision pour entrer en contact avec la réalité du travail de communication et participer à la production d'éléments de communication ; séminaire pour engager une réflexion critique et soutenue.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A " X
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; X exigences linguistiques; critères de promotion ; X autres)

Le cours ICOM2781 exige comme préalable la note B ou plus en FRAN1600. En 2^e et 3^e années, les étudiantes et étudiants peuvent choisir soit le parcours en journalisme, soit le parcours en relations publiques, mais aussi un mélange des deux en autant qu'elles et ils respectent les préalables des cours des deux volets.

Il y a des pénalités assez sévères pour les fautes de français dans les travaux des cours d'information-communication, pénalités variant de 2 à 5 % la faute, sans seuil limite, selon la longueur des textes et le nombre d'années au bacc.

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

Formation fondamentale

Discipline principale - Cours obligatoires

Sigle	Titre	Nombre de crédits
ICOM1000	<i>Intro à la communication</i>	3 cr.
ICOM1853	<i>Actualité et culture I</i>	3 cr.
ICOM2100	<i>Expression orale</i>	3 cr.
ICOM2520	<i>Relations publiques</i>	3 cr.
ICOM2781	<i>Journalisme écrit I</i>	3 cr.
ICOM2853	<i>Actualité et culture II</i>	3 cr.
ICOM3853	<i>Actualité et culture III</i>	3 cr.
ICOM4601	<i>Stage</i>	3 cr.
ICOM4700	<i>Séminaire</i>	3 cr.

27 cr.

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

Discipline principale - Cours à option

Sigle	Titre	Nombre de crédits
<i>Choisir 21 crédits dont 9 crédits de niveau 2000 et 12 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi le volet journalisme ou le volet relations publiques ou parmi les deux volets :</i>		
Volet journalisme		
ICOM2220	<i>Journalisme en ligne</i>	3 cr.
ICOM2230	<i>Contextes médiatiques</i>	3 cr.
ICOM2782	<i>Journalisme écrit II</i>	3 cr.
ICOM3101	<i>Journalisme télévisuel I</i>	3 cr.
ICOM3102	<i>Journalisme télévisuel II</i>	3 cr.
ICOM3771	<i>Journalisme radio I</i>	3 cr.
ICOM3772	<i>Journalisme radio II</i>	3 cr.
Volet relations publiques		
ICOM2320	<i>Communication multimédia</i>	3 cr.
ICOM2330	<i>Communication interne</i>	3 cr.
ICOM2340	<i>Communication persuasive</i>	3 cr.
ICOM3100	<i>Communication gouvernementale</i>	3 cr.
ICOM3220	<i>Communication de crise</i>	3 cr.
ICOM3230	<i>Communication interculturelle</i>	3 cr.
ICOM3600	<i>Communication promotionnelle</i>	3 cr.

21 cr.

Total de la discipline principale

48 CR.

Disciplines connexes - Cours obligatoires

Sigle	Titre	Nombre de crédits
ECON1011	<i>Introduction à l'économie</i>	3 cr.
PHIL3475	<i>Éthique de l'information</i>	3 cr.
SCRE1110	<i>Les grandes religions</i>	3 cr.
SOCI1000	<i>Introduction à la société</i>	3 cr.
SOCI2002	<i>Méthodes I</i>	3 cr.

15 cr.

Disciplines connexes – Cours à option

3 cr.

Choisir **3 crédits** entre :

SCPO1000 Science politique I

OU

SCPO1050 Vie politique canadienne

Total des disciplines connexes

18 CR.

Total des cours de la mineure

24 CR.

TOTAL DE LA FORMATION FONDAMENTALE

66 CR.

TOTAL DES COURS DE LA MINEURE

24 CR.

TOTAL DE LA FORMATION GÉNÉRALE

30 CR.

TOTAL GLOBAL

120 CR.

Formation générale

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : ICOM3853

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : SOCI1000

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : ECON1011

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : Choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG5.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : PHIL3475

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1041 ou ANGL1044 (ou 3 crédits au choix si ce niveau d'ANGL est dépassé au test de classement.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route